



COMMUNE DE FROMENTAL
1 AVENUE JEAN CACAUD
87250 FROMENTAL
TEL 0555760188
mairiefromental@wanadoo.fr

Annexe 4-3

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Thierry PAUFIQUE, Maire de FROMENTAL, certifie que l’arrêté D/BEUP n°2024/4 du 19 janvier 2024 concernant les installations classées pour la protection de l’environnement – Sté ORANO MED – INSTALLATIONS LMT et ATF _ site industriel – Bessines sur Gartempe en vue de la construction d’une nouvelle installation classée protection de l’environnement dénommée ATEF et l’évolution de l’installation existante LMT sur le site industriel situé 2 route de LAVAUGRASSE a BESSINES SUR GARTEMPE a été affiché depuis le 12 février 2024 et tout au long de l’enquête au panneau d’affichage de la Mairie.

Fait à Fromental, le 29.03.2024

Le Maire,
Thierry PAUFIQUE

